

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
EXTRA 149/99

ÉFAI – 990817 – ASA 21/201/99

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

## CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / « DISPARITIONS »

INDONÉSIE	Abubakar Ahmad, 39 ans	]	« disparus »
	Alhamdi Mahmuddin, 19 ans	]	
	Hamdani, 24 ans	]	
	Safriadi Hamid, 31 ans	]	
	Iskandar, 23 ans		
	Musnidar, 20 ans		

Londres, le 27 octobre 1999

Amnesty International est vivement préoccupée par la sécurité des hommes nommés ci-dessus. Quatre d'entre eux ont « disparu » après avoir été arrêtés par les forces de sécurité dans le district d'Aceh-Nord, situé à l'extrême nord de l'île de Sumatra. Les deux autres seraient en garde à vue et pourraient être torturés ou maltraités.

Abubakar Ahmad, du village de Blang Rangkulah, aurait été arrêté par les forces de sécurité le 11 juillet 1999 à Keude Cot Lurengles (sous-district de Peudada). Hamdani et Alhamdi Mahmuddin, du village de Dayah Seupeng, ont été arrêtés le 6 octobre dans le village de Rayeuk Tok Salem (sous-district de Syamtalira Bayu). Safriadi Hamid, du village de Meunasah Asan (sous-district de Salamanga), a été arrêté par les forces de sécurité le 17 octobre, dans son village.

Iskandar et Musnidar, du sous-district de Tanah Luas, auraient été arrêtés par la police le 23 octobre, semble-il parce qu'ils étaient en train d'utiliser un talky-walky « sans autorisation ».

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les graves violations des droits humains commises en Aceh, notamment les « disparitions » et les homicides illégaux, se sont multipliées depuis la fin de l'année 1998, dans le cadre des opérations anti-insurrectionnelles menées par les *Tentara Nasional Indonesia* (TNI, Forces armées indonésiennes) contre le *Gerakan Aceh Merdeka* (GAM, Mouvement pour l'Aceh libre). Des dizaines de personnes soupçonnées d'entretenir des liens avec ce groupe séparatiste armé ont été appréhendées ces derniers mois. Les suspects détenus par les TNI et l'unité de police antiémeutes *Petugas Penindak Rusuh Massa* (PPRM) sont souvent privés du droit de consulter l'avocat de leur choix et risquent d'être victimes de torture ou de mauvais traitements.

Depuis juin 1999, le nombre de « disparitions » semble avoir connu une augmentation alarmante en Aceh, où plus de 40 cas ont été portés à la connaissance d'Amnesty International. Si certaines des personnes présumées avoir « disparu » ont été ultérieurement retrouvées en détention, ou relâchées, on ignore toujours tout du sort de la plupart des victimes. Selon des groupes locaux de défense des droits humains, les corps d'au moins trois personnes « disparues » ont été découverts en septembre.

Le GAM a également été accusé d'atteintes aux droits fondamentaux.

Le 30 juillet 1999, le président de l'époque Bacharuddin Jusuf Habibie a annoncé la création d'une Commission d'enquête indépendante sur la violence en Aceh (*Komisi Independen Pengusutan Tindak Kekerasan di Aceh*) chargée de mener des investigations sur les atteintes aux droits humains commises dans cette région depuis août 1998. Elle s'est vu accorder un délai de six mois pour présenter un rapport, dans lequel elle recommandera des mesures d'ordre juridique, ainsi que des initiatives en matière de réadaptation des victimes et de réconciliation. La commission se compose de 27 personnes, parmi lesquelles figurent des représentants de la *Komisi Nasional Hak Asasi Manusia* (*Komnas HAM*) (Commission nationale des droits humains), des membres d'organisations non gouvernementales (ONG), des universitaires et des représentants du gouvernement.

Toutefois, la commission n'a pas été mandatée pour enquêter sur les atteintes aux droits fondamentaux perpétrées dans le contexte des opérations anti-insurrectionnelles conduites par les TNI entre 1989 et 1998. Amnesty International estime que l'action de la commission ne pourra être efficace qu'à condition qu'elle bénéficie d'une totale liberté de mouvement en Aceh, pour

y mener des investigations approfondies et indépendantes sur toutes les atteintes aux droits fondamentaux perpétrées dans la région, y compris avant 1998, que les conclusions formulées dans son rapport soient rendues publiques et qu'elles aboutissent à la comparution en justice des responsables.

Le nouveau président indonésien, Abdurrahman Wahid, élu le 20 octobre 1999, a déclaré qu'il allait s'occuper personnellement de la situation en Aceh.

**ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / fax / aérogramme / lettre par avion (en bahasa indonesia, en anglais ou dans votre propre langue) :**

- exhortez les autorités à déterminer et révéler immédiatement où se trouvent les six hommes nommés ci-dessus, ainsi qu'à fournir des garanties concernant leur sécurité ;
- appelez les autorités à veiller, s'il s'avère que ces hommes sont détenus, à ce qu'ils puissent entrer en contact régulièrement avec des avocats spécialisés dans la défense des droits humains, les membres de leurs familles ainsi que des professionnels de la santé, et à ce qu'ils soient immédiatement relâchés à moins de se voir inculpés d'infractions prévues par la loi ;
- demandez instamment aux autorités de mettre un terme aux placements arbitraires en détention au secret, et de traduire devant des tribunaux civils ceux qui se rendent responsables de telles violations des droits humains.

**APPELS À : (il peut s'avérer difficile d'obtenir la ligne pour les envois par télécopie)**

**Président :**

President Abdurrahman Wahid  
Presiden RI  
Istana Negara  
Jl. Veteran  
Jakarta Pusat  
Indonésie

**Télégrammes :** President Wahid, Jakarta, Indonésie

**Fax :** 62 21 328169 / 3904541 / 526 8726

**Formule d'appel :** *Dear President Wahid, / Monsieur le Président,*

**COPIES À :**

Commandant militaire de la région I/Bukit Barisan (qui comprend Sumatra-Nord, Sumatra-Ouest et l'Aceh) :  
Major General Abdul Rahman Gaffar  
Pangdam I/Bukit Barisan  
Markas Besar KODAM I  
Medan  
Sumatra Utara  
Indonésie

**Chef de la police nationale :**

Gen. Roesmanhadi  
Kapolri, Markas Besar Kepolisian RI  
Jl. Trunojoyo 13  
Kebayoran Baru, Jakarta Selatan  
Indonésie  
**Fax :** 62 21 720 7277

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Indonésie dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.**

**APRÈS LE 24 NOVEMBRE 1999, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*a version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.  
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*